



**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 aout 2025
N° 36**

OBJET : décision modificative N°1 M57
suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes

Date de la convocation :
04/08/2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le jeudi 07 aout, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1^{er} adjoint au Maire.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :**
15

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur LAPORTE Bernard, Madame BIFERALI Martine, Madame LIBONATI Julie, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noelle, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.

**Nombre de Conseillers
en exercice :** 14

Etaient absents : Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur RAFFALI Louis, Madame ANDREI Brigitte, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique.

Nombre de votants : 13

Absents représentés : Madame AIUTI Dominique donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine, Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Monsieur COGGIA François, Monsieur SPADA Sébastien donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur MALATESTA Ludovic donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Claude.

Quorum : 08

**Secrétaire de séance
Madame BIFERALI
Martine**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20250811-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/08/2025

08/08/2025	Edition de Décision Modificative	
------------	---	--

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 1

date de délibération : 07/08/2025

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 68 681	13 664,70		
R F 013 6459	14 743,72		
R F 73 735	23 856,00		
R F 731 73111	151 783,00		
R F 74 74833	6 490,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		13 664,70
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures		196 872,72
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		183 208,02

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	183 208,02
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	183 208,02

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20250811-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/08/2025

Le Conseil Municipal,

**Entendu l'exposé du Président, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :
Adopte la décision modificative N°1 du budget principal M57**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA



Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20250811-57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/08/2025